



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Marc Vande Weyer, *Président du Conseil* ;
Christian Lamouline, *Bourgmestre* ;
Yonnec Polet, Katia Van den Broucke, Said Chibani, Ali Bel-Housseïne, Thibault Wauthier,
Gladys Kazadi, *Echevins* ;
Michaël Vander Mynsbrugge, Agnès Vanden Bremt, Vincent Riga, Maude Van Gyseghem, Laure
De Leener, Laila Bougmar, Geoffrey Van Hecke, Vincent Lurquin, Fatiha Rezki, Patrick Issenghe,
Marc Hermans, Chantal Duboccage, Regine Heijvaert, Nathalie Mayor, Benjamin Vanhoeke, Alain
Wauters, *Conseillers communaux* ;
Philippe Rossignol, *Secrétaire communal*.

Excusés

Sabrina Djerroud, *Echevin* ;
Abdallah Jouglaf, Clementina Ulmeanu, *Conseillers communaux*.

Séance du 27.04.23

#Objet : Berchem Solidarit-e-it Nord-Sud-Noord-Zuid asbl - désignation d'un membre de droit à l'Assemblée générale en remplacement de Madame Alissia CLAEYS #

Séance à huis-clos

AFFAIRES INTERNES

Secrétariat communal

LE CONSEIL,

Vu la Nouvelle Loi Communale, notamment l'article 120 § 2: "*Le conseil communal nomme les membres de toutes les commissions qui concernent l'administration de la commune et les représentants du conseil communal dans les intercommunales et dans les autres personnes morales dont la commune est membre. Il peut retirer ces mandats.*";

Vu la décision du Conseil communal du 7 décembre 2015 approuvant les statuts de l'asbl BERCHEM SOLIDARIT-E-IT Nord-Sud/Noord-Zuid:

"Article 9

Les membres de droit sont les membres désignés par le conseil communal.

(...)

Les membres de droit sont désignés par le conseil communal à raison d'un délégué par deux élus du conseil communal, élus sur la même liste tel qu'il apparaît aux dernières élections. Si le nombre issus d'une même liste est impair, le nombre de délégués est arrondi à l'unité supérieure. Si la qualité de conseiller communal n'est pas exigée pour être délégué, l'appartenance politique du membre fondateur est prise en compte dans le calcul du nombre de siège.";

Vu la décision du Conseil communal du 17 décembre 2020 désignant Madame Alissia CLAEYS comme membre de droit dans l'Assemblée générale de l'asbl SOLIDARIT-E-IT Nord-Sud/Noord-Zuid;

Attendu le courriel du 13 avril 2023 de Monsieur Christian LAMOULINE, chef de groupe LBR, demandant le remplacement de Madame Alissia CLAEYS par Monsieur Patrick SAUVAGE dans l'Assemblée générale de l'asbl SOLIDARIT-E-IT Nord-Sud/Noord-Zuid ;

ARRETE ce qui suit:

Article unique:

Monsieur Patrick SAUVAGE est désigné comme membre de droit dans l'Assemblée générale de l'asbl SOLIDARIT-E-IT Nord-Sud/Noord-Zuid en remplacement de Madame Alissia CLAEYS

L'Assemblée générale de l'asbl BERCHEM SOLIDARIT-E-IT Nord-Sud/Noord-Zuid se compose dès lors comme suit, en ce qui concerne les membres de droit:

- LBR: 4
 - Christian LECLERQ
 - Gladys KAZADI
 - **Patrick SAUVAGE**
 - André BEECKMAN
- Open MR: 4
 - Samantha PIRARD
 - François ROBE
 - Clementina ULMEANU
 - Tom BLOCKMANS
- PS-sp.a+: 3
 - Slimane DJERROUD
 - Patrick ISSENGHE
 - Astrid MAKUIKA
- Ecolo-Groen: 2
 - Alain WAUTERS
 - Etienne PLAS
- Défi: 1
 - Monique DUPONT
- N-VA: 1
 - Deborah D'HAUWER

Le Conseil approuve le projet de délibération.
24 votants : 24 votes positifs.

1 annexe

Mail 13 avril 2023 chef de groupe LB.pdf

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Philippe Rossignol

Le Président du Conseil,
(s) Marc Vande Weyer

POUR EXTRAIT CONFORME
Berchem-Sainte-Agathe, le 04 mai 2023

La Secrétaire communale f.f.,

Le Bourgmestre,

Sandra Goegebeur

Christian Lamouline